



Bouilly les nonains

Bulletin Municipal



Janvier 2012 - N° 148



Informations pratiques

Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75
Télécopieur : 04 77 66 84 50
E-mail : mairie-pouillynonains@wanadoo.fr
Site internet : www.pouilly-les-nonains.fr
Ouverture du secrétariat :
Lundi 8 h 30 à 12 h
Mardi 8 h 30 à 17 h sans interruption
Mercredi 8 h 30 à 12 h
Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Samedi 8 h 30 à 11 h 30
Permanence de M. le Maire samedi matin. Les autres jours, rencontre de M. le Maire ou des Adjointes sur rendez-vous

Services

Ordures ménagères

Communauté de Communes de l'Ouest Roannais
Téléphone : 04 77 66 93 95

Déchèterie du Mardeloup

Téléphone : 04 77 68 84 90
Horaires d'ouverture : lundi 14 h - 18 h
Fermeture le mardi
Mercredi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h

Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex
E-mail : contact@roannaise-de-leau.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h
vendredi : 9 h à 16 h journée continue
Téléphone accueil : 04 77 68 98 00
Fax 04 77 71 74 22
URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement (8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h) :
Téléphone : 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains
Téléphone : 04 77 66 86 80
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le mardi)
Le samedi de 9 h à 12 h

Transport de voyageurs

Lignes régulières :
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison
Renseignements : Les cars Roannais
Téléphone : 04 77 68 30 00

Culte

Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison - Téléphone : 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30
Téléphone : 04 77 63 93 68

Santé

Médecin

Docteur BUISSON
336, rue des Monts de la Madeleine
Téléphone : 04 77 66 82 46

Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,
- Cabinet de kinésithérapie (avec piscine de rééducation)
Téléphone : 04 77 71 92 74
- Cabinet d'infirmière - Téléphone 06 75 94 31 19
- Permanence d'un pédicure podologue un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70
- Esthéticienne : 06 82 25 14 79

Pharmacie

DEMEURE BESSON
du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30
samedi : 8h30-12h30
371, route de Roanne - Téléphone : 04 77 66 95 58

N° d'Appels d'Urgence

Pompiers

Téléphone : 18

Gendarmerie

Téléphone : 17 ou 04 77 64 40 52

SAMU

Téléphone : 15

Enfance maltraitée

Téléphone : 119 ou 0800 05 41 41

Centre anti-poison

Téléphone : 04 72 11 69 11

Social

Assistante sociale

Secrétariat - Téléphone : 04 77 23 24 90
Permanences : Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 au local social de Renaison, 213 rue de Gruyères

Crèche multi-accueil "Le Jardin aux Câtins"

138 rue du 14 juillet - Téléphone : 04 77 66 80 00
E-mail : crechepouillylesnonains@wanadoo.fr
du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 45

■ **RAM** (Réseau Assistantes Maternelles de l'ouest roannais) - Téléphone : 06 70 15 20 76
ramouestroannais@yahoo.fr

Education

■ **Ecole maternelle** - Téléphone : 04 77 66 87 11

■ **Ecole élémentaire Pierre Collet**

Téléphone : 04 77 66 81 64

■ **Restaurant scolaire** - Téléphone : 04 77 66 96 51

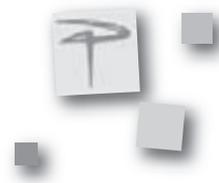
■ **Etudes** - A l'école élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30

Garderies

Maternelle : 7h/8h15, 11h25/12h15, 16h30/18h30
Elémentaire : 7h/8h25, 11h35/12h15, 17h30/18h30
Le mercredi de 7h à 12h30 à l'école élémentaire

Centre de loisirs intercommunal

Téléphone : 04 77 66 93 95
Pendant les vacances scolaires



Editorial du Maire



Les tracas financiers du moment en Europe bouleversent les esprits. Les médias font état quotidiennement de la situation morose de notre économie, des risques d'arrêt de la croissance, d'une situation sociale rendue plus difficile qu'elle ne l'est par une crise financière qui n'en finit pas.

Certes, cette crise majeure est source d'anxiété pour les élus et se traduit déjà au niveau communal par une diminution des aides accordées par nos partenaires que sont l'Etat et le Département. Elle ne nous empêche pas pour autant de poursuivre les actions engagées et de programmer de nouveaux projets même s'il convient d'être prudent.

S'il est un sujet qui est au cœur des préoccupations des élus locaux, c'est évidemment la réforme territoriale. Le redécoupage préfectoral propose l'agrandissement de Grand Roanne Agglomération en intégrant les communautés de communes voisines dont la CCOR. Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre ce projet de mariage forcé et soutient le projet de rapprochement de la CCOR avec les communautés de communes voisines de la Côte Roannaise et de la Pacaudière et avec la commune de St Alban les Eaux. Nous avons fait la preuve que nous pouvions conduire ensemble des projets cohérents et structurants : implantation de la déchèterie à Pouilly, acquisition du domaine forestier des Grands Murcins, fusion des syndicats d'initiatives de tourisme...

Bien que la communauté de communes de l'Ouest Roannais ait des traits périurbains plus marqués que les autres structures, elle conserve malgré tout une dominante rurale. C'est pourquoi le projet de territoire que nous défendons a du sens. Il repose sur la volonté commune des élus de prolonger le travail entrepris depuis plusieurs années et s'appuie sur les démarches constructives engagées.

Nous voulons travailler sur un périmètre choisi et non imposé correspondant à une logique de proximité et de vie partagée, compatible avec une action communautaire efficace et solidaire au service de notre population. Par ailleurs, nous devons renforcer les collaborations avec les territoires voisins pour les actions de niveau stratégique à l'échelle du Roannais.

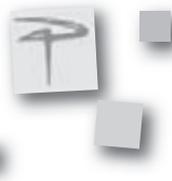
Contrairement à ce que nous pouvons lire sur la presse, la carte de l'organisation de la coopération intercommunale n'est pas encore arrêtée. Si un délai supplémentaire de six mois a été donné par Madame la Préfète, c'est bien parce que l'extension de l'agglomération roannaise ne fait pas consensus.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour 2012. Que cette nouvelle année soit plus sereine et porteuse d'espérance.

Bernard THIVEND

Sommaire

- | | | | |
|---|---|----|--|
| 1 | ■ Le mot du Maire | 10 | ■ C.C.O.R |
| 2 | ■ Délibérations du conseil municipal | 11 | ■ Loisirs et créations / Enfance - Scolarité |
| 5 | ■ C.C.A.S. / Commission "Cadre de Vie" | 15 | ■ Commission "Voirie" |
| 6 | ■ Commission "Sports, Culture, Loisirs" | 16 | ■ Etat civil / La Vie Associative |
| 7 | ■ Pouilly Info | 24 | ■ Agenda |



■ Finances

✓ Choix de l'organisme bancaire pour deux prêts : 60 000 € et 90 000 €

Quatre banques ont répondu à la demande de la commune : la Banque Populaire, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et Dexia.

Seules les propositions à taux fixe ont été examinées. Après étude, les offres du Crédit Agricole Loire Haute Loire pour un prêt à taux fixe sont retenues : prêt de 60 000 € au taux de 2.82 %, d'une durée de 5 ans, prêt de 90 000 € au taux de 4,69 %, d'une durée de 20 ans.

✓ Indemnisation de l'assurance pour la remise en état d'un terrain communal à St Martin de Boisy

Suite à l'incendie du bâtiment communal de St Martin de Boisy, le terrain attenant a été endommagé lors des travaux de réfection.

La commune a été contrainte de remettre en état le terrain de basket et l'espace vert ; elle a fait appel à une entreprise. Cette dépense n'avait pas été prévue lors de l'évaluation faite par GROUPAMA, qui propose une indemnisation de 7 500.00 €, acceptée par le conseil municipal.

✓ Subventions aux associations

Lors du vote du budget primitif 2011, il avait été décidé l'attribution d'une subvention de 400.00 € à l'association tennis de table si celle-ci procédait à l'achat de tables de jeux. Cet achat ayant été réalisé, la subvention a été versée.

D'autre part, le changement des serrures des courts a entraîné une dépense significative pour le club de tennis. La commune étant propriétaire des terrains, il a été décidé de prendre en charge le coût des serrures et des clefs destinées à la commune (montant : 80.00 €).

■ Tarifs municipaux

A compter du 1^{er} janvier 2012, les tarifs municipaux sont les suivants :

✓ Garderie scolaire

- journée	0.98 €
- mercredi, demi-journée, enfant domicilié ou scolarisé à Pouilly	2.50 €
- mercredi, demi-journée, enfant non domicilié et non scolarisé à Pouilly	5.02 €

✓ Salles municipales

Salle des Fêtes :

- habitant de Pouilly - un jour	270 €
- habitant de Pouilly - deux jours	380 €
- extérieur Pouilly - un jour	500 €
- extérieur Pouilly - deux jours	625 €
- associations locales	125 €

Salle Laurencery 104 €

Salle de St Martin de Boisy 52 €

✓ Location matériel

- Table	1,20 €
- Banc	0,60 €
- Chaise	0,40 €

✓ Concessions et cases de columbarium :

- concession trentenaire - emplacement simple	226 €
- concession trentenaire - emplacement double	398 €
- columbarium - case pour 30 ans	663 €

✓ Institution de la taxe d'aménagement

Pour financer les équipements publics des communes, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que la participation pour voirie et réseaux (PVR) et la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune ayant un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1 % mais il est possible de fixer un autre taux.

Le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3.5 %.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux pourra être modifié tous les ans.

✓ Indemnités de conseil et de budget du receveur municipal

Suite à l'arrivée de Mme Valérie MOUSSIÈRE en remplacement de Mme Danielle BROSSARD, il convient de délibérer afin de fixer l'indemnité de conseil et celle de budget qui peuvent être allouées par la commune à Madame le receveur percepteur pour notre commune.

Le conseil municipal décide d'attribuer à Mme MOUSSIÈRE, receveur municipal, les indemnités de conseil et de budget au taux de 100 % à compter du 11 avril 2011.

■ Voirie

✓ Suppression du carrefour entre la route de St Romain et la route de la Bûche

Suite à la réalisation du carrefour giratoire de la Bûche, une hiérarchisation des voies communales par rapport à cette infrastructure sera mise en place. Le projet pour l'année 2012 de transformer la route de la Bûche en impasse permettra :

- de finaliser la sécurisation de ce quartier par la suppression du carrefour
- de maintenir les cheminements piétons et les modes doux
- de réaliser une aire de retournement dans la future impasse.

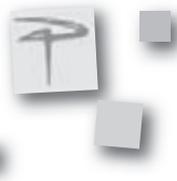
Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 20 080.00 € HT.

✓ Travaux de voirie 2012

Les travaux de voirie retenus pour 2012 sont :

- Aménagement de voies	62 910.00 € H.T
- Purges et point-à-temps	10 000.00 € H.T
Total des travaux	72 910.00 € H.T

Pour tous ces projets, une demande de subvention a été faite auprès du Conseil général.



✓ **Acquisition de terrain rue de l'Égalité en vue de la réalisation d'un parking proche du cimetière**

Suite à la vente d'un terrain appartenant à Mlle ROUSSEL, la commune a acquis la parcelle mise en réserve en vue de la réalisation d'un parking pour le cimetière.

Les travaux de démolition, terrassement et maçonnerie pour la reconstruction du mur et l'aménagement du parking s'élèvent à 11 379 € HT.

Ces travaux seront inscrits à l'exercice 2012 ; le Conseil général de la Loire est sollicité pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité communale.

✓ **Aménagement du lotissement communal "les Aulnes de la Bûche"**

Il y a lieu d'envisager des travaux d'aménagement pour ce lotissement. Conformément à ses statuts, le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) peut faire réaliser ces travaux.

Financement du coût du projet actuel :

	Eclairage public
Montant HT Travaux	9 225 €
Participation commune	6 274 €
	Tranchée Gaz
Montant HT Travaux	2 570 €
Participation commune	2 570 €
	Alimentation et distribution
Montant HT Travaux	24 900 €
Participation commune	11 355 €
	GC Télécom
Montant HT Travaux	10 910 €
Participation commune	13 049 €
TOTAL participation commune	33 248 €

La commune a passé une convention avec GRDF qui a pour objet de définir les conditions techniques et financières qui devront être respectées par la commune et GRDF lors de la réalisation de la desserte en gaz naturel. L'ensemble des lots du lotissement est concerné.

Deux conventions sont également signées avec Roannaise de l'Eau pour la gestion des réseaux eau potable, eaux usées et pluviales du lotissement communal et celle du bassin de rétention.

■ **Bâtiments**

✓ **Réfection de la toiture du dépôt des agents techniques**

La toiture du bâtiment qui abrite les vestiaires des agents techniques et sert également de dépôt pour divers matériels est en très mauvais état. Il est urgent d'effectuer des travaux de réfection ; un devis a été demandé à l'entreprise CACHET. Montant des travaux 10 714.50 €.

Le conseil municipal sollicite le Conseil général de la Loire pour l'obtention d'une subvention.

✓ **Changement des menuiseries et des stores de l'école maternelle**

La société ABC Menuiseries a changé les menuiseries côté route et posé des stores intérieurs pour un montant de 33 062.86 € TTC. L'entreprise AUPOL a réalisé la partie électrique : 1 608.62 € TTC.

✓ **Réfection du local du club des jeunes**

Suite à la fermeture du local qui avait été attribué au

club des jeunes, des travaux intérieurs sont nécessaires afin de pouvoir à nouveau utiliser cette partie du bâtiment de l'ancienne gare.

Les travaux d'électricité s'élèvent à 1 238.58 € HT et ceux de menuiserie à 11 200.35 € HT.

Pour finaliser la réfection de ce local, le Conseil général de la Loire a été sollicité pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité communale.

✓ **Agrandissement de la crèche**

Un avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre de la SARL Bertrand LAVARENNE, architecte, prend en compte la modification du coût prévisionnel définitif des travaux (402 666 € HT) et l'arrêt définitif de la rémunération du maître d'oeuvre à 72 000 € HT.

✓ **D.E.T.R. :**

Le conseil municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux, programmation 2012 pour le dossier de la crèche.

■ **Enfance et scolarité**

✓ **Participation des communes extérieures aux frais de scolarité**

Depuis 2003, les communes extérieures participent aux frais de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire. La participation des communes a été fixée, en 2010, à 281 € par enfant.

Le calcul est basé, comme les années précédentes, sur la hausse du coût de la vie, soit 2.2%.

Le conseil municipal fixe le montant de la participation pour 2012 à la somme de 287 € par enfant.

✓ **Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED)**

Une réunion de coordination a eu lieu le 10 novembre dernier au cours de laquelle a été présenté le projet de convention pour l'année 2011-2012.

Il est prévu un montant de 14 € par classe dont 10 € seront attribués à l'intervention du psychologue scolaire et 4 € à l'intervention du maître d'adaptation.

✓ **Modification hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe**

Les effectifs étant en hausse au restaurant scolaire, la répartition des enfants entre les deux services a été modifiée, ainsi que l'organisation de la garderie entre 12h30 et 13h20.

Cela nécessite la présence d'un adulte supplémentaire.

De plus l'utilisation des salles communales par les associations implique une augmentation des heures d'entretien de ces locaux.

Il a été créé un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe de 11h30 hebdomadaire en remplacement d'un poste de 4h30.

✓ **Intervenants à la crèche**

L'intervention d'une psychologue (15 h) et d'un professeur de musique (vingt séances de 45 mn) est reconduite pour 2012.

Ces bases horaires pourront être modifiées dans la limite des crédits prévus.

■ Divers

✓ Modification du règlement de la CCOR sur les ordures ménagères

Cette modification concerne la collecte des déchets ménagers dans le cadre des documents d'urbanisme relatifs à l'habitat collectif et aux lotissements.

La CCOR souhaite être consultée au préalable dans le cadre de l'élaboration des permis d'aménager et des permis de construire des habitats collectifs afin d'émettre un avis sur les aménagements à prévoir pour assurer le service de collecte des déchets ménagers.

Dans le cadre d'un projet de lotissement, la CCOR souhaite favoriser l'aménagement de points de regroupements pour accueillir les contenants individuels et réduire au maximum les collectes en porte à porte. Ceci sera obligatoire si le lotissement est privé (collecte à l'entrée du lotissement).

La voirie devra être prévue pour supporter un véhicule de 19 tonnes et une zone de retournement sera réalisée en cas d'impasse.

✓ Mise en place d'un recouvrement de créance pour enlèvement de dépôts sauvages

La CCOR a mis en place la facturation des frais d'évacuation des dépôts illicites sur les sites intercommunaux.

Malgré les différents services existants tels que les points d'apport volontaire et la déchèterie, il y a toujours des dépôts sauvages sur le territoire de la commune.

Vu le préjudice financier causé à la commune pour les frais d'enlèvement, sans compter l'atteinte à l'environnement, il est décidé ceci :

Toute personne identifiée ayant effectué des dépôts illicites sur la commune de Pouilly les Nonains et notamment :

- au pied des points d'apport volontaire,
- aux abords de la déchèterie intercommunale du Mardeloup,
- et plus généralement sur le domaine public, se verra facturer les frais d'évacuation de ces dépôts.

Les frais d'enlèvement seront facturés en tenant compte des frais de personnel et des frais de véhicule lorsque ces derniers seront réalisés par la commune de Pouilly les Nonains. Le tarif forfaitaire pour un enlèvement d'objets déposés illicitement sur le domaine public et évacués vers la déchèterie ou autre lieu d'évacuation sera de 75 €.

Dans le cas de dégâts au domaine public, si l'enlèvement nécessite l'utilisation d'engins de travaux publics (pelleteuse...) le coût des frais d'évacuation sera facturé au coût réel de la prestation.

✓ Tarif des encarts publicitaires dans le bulletin municipal

Les artisans et commerçants de la commune, ainsi que des entreprises extérieures travaillant pour la commune, ont la possibilité d'insérer une publicité dans le bulletin municipal. Le tarif de l'encart publicitaire pour trois bulletins municipaux passe de 76 € pour l'année 2011 à 78 € pour 2012.

✓ Arche de Noé

La participation par habitant avait été fixée à 0.10 € pour l'année 2011. Il convient de revoir ce montant pour les années 2012 et 2013.

Il est proposé de calculer la participation sur la base de :

- 0.110 €/habitant pour l'année 2012, arrondi à 200 € (pour l'ensemble de la commune)
- 0.115 €/habitant pour l'année 2013 arrondi à 210 €.



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE GOUTAUDIER et FILS

CHAMBRE FUNERAIRE - MAGASIN ARTICLES FUNERAIRES

Entreprise familiale et indépendante

7 jrs/7 à l'écoute et au service des familles

RENAISON - Tél. 04 77 64 21 21



INSTITUT

Marion Guillaume

Sur rendez-vous 06 82 25 14 79

Maison Médicale 42155 Pouilly les Nonains

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h 19h

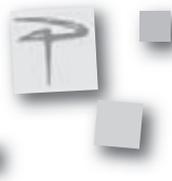
Mercredi et samedi 9h30 13h

Épilations

Soins du visage et du Corps

Massages-Bien-Être*

*sans but thérapeutique



■ La rencontre des anciens de Pouilly les Nonains a eu lieu le 26 novembre à la salle des fêtes. C'était un moment privilégié pour échanger avec les amis, les voisins que peut-être l'on ne croise pas souvent. L'ambiance était festive, accompagnée avec modération de quelques bulles et pâtisseries dont un magnifique gâteau préparé par notre boulanger. Les absents ont reçu la visite des conseillers municipaux et des membres du CCAS le 17 décembre. Nous souhaitons que 2012 apporte à tous beaucoup de bonheur.



Commission "Cadre de Vie"

■ Le syndicat mixte "Roannais-Pays de Rhône-Alpes", regroupant toutes les communautés de communes de notre arrondissement, propose une Opération Programmée d'Amélioration des Vergers (OPAV). Ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement du rôle de l'agriculture sur notre territoire. Notre commune souhaitant s'investir dans ce projet, M MAURICE, coordonnateur, a rencontré début novembre des représentants de la municipalité : M THIVEND, ainsi que trois membres de la commission "cadre de vie" (Mme MACHILLOT, M MASTON, M MAZUET). Sur le plan communal, le but est de fédérer les personnes intéressées par l'environnement et la conservation du patrimoine agricole local autour de la création d'un **verger communal**. Sur le plan individuel, il sera aussi possible de bénéficier

de cette démarche en participant à des permanences au cours desquelles des conseils seront donnés quant à la taille et l'entretien des arbres fruitiers par exemple.

C'est pourquoi un questionnaire joint à ce bulletin vous est proposé. Commun aux Communautés de Communes de la Côte Roannaise (CCCR) et de l'Ouest Roannais (CCOR), il permettra de recenser les besoins des particuliers afin d'élaborer au mieux le projet. **Merci de le rapporter à la mairie.**



DETOUR BERNARD
T.P.

- **AMENAGEMENT EXTERIEUR** •
 - **ASSAINISSEMENT** •
 - **TERRASSEMENT** •

42155 POUILLY-LES-NONAINS
Tél. 04 77 66 94 06
Portable 06 81 03 09 14

 **SARL**
ACHET Philippe
HARPENTE TRADITIONNELLE
OUVERTURE - ZINGUERIE

- Neuf / Rénovation
- Plafond à la française
- Avancée / Auvent / Pergola
- Abri de jardin
- Chalet...
- Nettoyage tuiles (mousse)

POUILLY-LES-NONAINS
Tél./Fax : 04 77 66 94 75

■ Milieu associatif

Vous découvrez en ce moment le premier bulletin municipal de l'année. C'est l'occasion pour la commission "sports, culture, loisirs" de vous souhaiter à vous toutes et tous une très bonne année 2012. Nous espérons que chaque association pourra mener à bien tous les projets élaborés et que ceux-ci seront couronnés de succès.

Nous sommes conscients des difficultés croissantes que vous rencontrez en raison du manque de bénévoles. De plus, peu d'entre eux souhaitent s'investir dans la gestion administrative et financière associative. Lorsqu'un projet est en place, il faut mobiliser le public afin de pouvoir présenter le travail effectué, espérer équilibrer les comptes, voire dégager un solde positif pour envisager l'avenir plus sereinement.

Malgré toutes les interrogations dont les associations nous font part, de nombreuses manifestations de qualité se déroulent sur notre territoire. Pour preuve, cette année 2011, les trois salles ont été réservées 51 journées pour diverses manifestations. Nos employés du service voirie ont monté et démonté en collaboration, avec les membres des associations, 21 fois les barnums. Merci aux agents communaux qui parfois travaillent dans l'urgence.

Petit rappel : les micros utilisés pour la sonorisation sont obligatoirement remis aux utilisateurs par ces mêmes agents après avoir convenu d'un rendez-vous.

■ Protection de l'environnement

Même si cette compétence est intercommunale, chaque commune se doit de montrer l'exemple. Depuis longtemps, des points d'apport volontaire sont disposés dans nos communes et ceux-ci sont fortement fréquentés.

Cependant, des sacs et autres détritiques sont parfois laissés au pied des conteneurs ; ceci est passible d'amendes facturées par le trésor public.

Des caisses de tri ont été disposées dans les lieux publics (écoles, crèche, mairie, cantine, stade, salle Paul Laurencery, salle de Saint Martin, salle des fêtes) : jaune pour les emballages, verte pour le verre et bleue pour le papier.

Nous demandons aux utilisateurs des salles de vider ces différentes caisses dans les points d'apport volontaire lors de toute manifestation. Des vérifications seront régulièrement effectuées.

La salle des fêtes dispose aussi d'un conteneur pour la récupération des cartons. Une fois rempli, celui-ci sera acheminé à la déchèterie par les employés municipaux.

■ Divers

- Trois traversées de rues concernant les illuminations ont été renouvelées. Deux d'entre elles ont été achetées d'occasion (un an d'utilisation), toutes étant constituées d'ampoules basse consommation ou leds afin de réduire les coûts de fonctionnement.
- L'acoustique de la gare du tacot, salle mise à disposition pour des réunions de moins de quinze personnes, a été largement améliorée grâce à la pose d'un plafond phonique. Dans cette salle, diverses photos représentant le tacot seront exposées. Merci aux personnes qui nous ont ouvert leurs albums photos afin de faire des reproductions.
- L'ensemble du conseil municipal se réjouit que la fête patronale ait bien lieu cette année. Ce sera les 12 et 13 mai, à la même date que la venue des forains.



JYMinfo



services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79
04 77 66 86 89
jym@jyminfo.net

Jean-Yves Machillot
42155 Pouilly les Nonains
www.jyminfo.net

Concessionnaire



DAIHATSU SSANGYONG

Garage AVEL Roanne Automobile

5 impasse Victor Hugo
et 55 rue St Alban 42300 ROANNE 

ccial : **04 77 67 18 68**
SAV : **04 77 71 32 16**
contact@automobile-ayel.com

■ Cérémonie du 11 novembre



L'école primaire était bien représentée cette année lors de la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts.

Les élèves avaient préparé en classe un texte sur la guerre et la violence, qu'ils ont lu après le discours

de M le Maire :

"Pendant cette guerre, il y a eu beaucoup de morts et de blessés et nous avons vu des images terribles à l'école.

Les traces laissées sur le lieu des combats nous permettent de nous rendre compte des dégâts que peuvent causer la guerre et des conditions difficiles pour les soldats.

Nous aimerions ne plus jamais revoir une guerre comme celle-ci dans notre pays même si nous voyons encore tous les jours des images horribles à la télévision dans le monde.

Ces images doivent rester en souvenir dans notre tête pour que, à l'âge adulte, nous ne commettions plus la même erreur ; ça ne sert à rien de faire la guerre. Il faut juste arriver à s'entendre, même si c'est difficile.

Des conflits, il y en a aussi dans la cour de l'école et la discussion est toujours mieux que la violence.

Nous remercions tous les hommes qui se sont rassemblés et qui nous ont aidés tout au long de cette guerre. Ensemble, ils ont permis la signature de la paix."

■ Visite d'un secrétaire d'Etat à Pouilly

Jeudi 20 octobre, notre commune a reçu la visite de Marc LAFFINEUR, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Il s'était tout d'abord rendu au Gué de

la Chaux pour un hommage aux hommes du maquis qui se sont illustrés en juillet 1944. Ce devoir de mémoire est essentiel pour construire le présent. Les anciens combattants le défendent avec force, pour que les tragédies ne se répètent pas.

A Pouilly, M. LAFFINEUR a rencontré les représentants des anciens combattants du département de la Loire, il était accompagné de M. le Sous-Préfet de Roanne et de M. le Député de la Loire.



■ Avis de recherche

En vue de l'aménagement du rond-point de la Bûche, Giovanni SCARCIELLO, sculpteur, recherche des outils et objets en fer : pioches, pelles, râteliers, fourches, bûches, serrures, clés, poignées de portes ... A déposer en mairie

■ Problème de déjections des chiens

De nombreux chemins piétonniers ont été aménagés sur la commune. Les chiens peuvent bien sûr les emprunter, mais à condition que ces lieux restent propres.

Propriétaires de chiens, merci d'être vigilants !



■ Brûlage

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés préconise le compostage comme mode d'élimination des déchets verts (déchèterie ou compostage domestique).

TELEVISION ANTENNE-TNT-SATELLITE SAINT-ANDRE Julien

479 route de la Bûche
42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 84 53
Mobile : 06 70 72 11 48

CANAL+
CANALSAT



MENUISERIE ERIC FILLON SCHÜCO

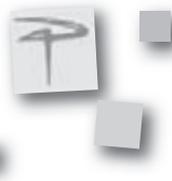
ALUMINIUM – BOIS – PVC

ZA du Mardeloup - 491 rte d'Ouches
42155 POUILLY LES NONAINS

53 Chemin du Bois
42155 POUILLY LES NONAINS

Tél : 04.77.66.95.07
menuiseriefillon@aol.com

Fax : 04.77.66.94.97
Portable 06.81.60.17.51



■ Rouverture de l'épicerie

Après plusieurs mois de fermeture, l'épicerie Vival a rouvert ses portes début novembre.

M RABATEL, gérant, ainsi que son employée, Mme RAMIREZ, vous attendent aux horaires suivants :

Tous les jours :
de 8h à 12h30 et
de 15h30 à 19h30

fermeture :
lundi après-midi
et dimanche après-midi
ouverture à 8h45 le dimanche.



■ Déchèterie du Mardeloup

La collecte des déchets de soins a lieu la 2^{ème} semaine de chaque mois.

Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 14h-18h

Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Pour tous renseignements 04 77 68 84 90

■ Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

■ Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

■ Elagage des plantations en bordure des voies publiques

Afin de faciliter la circulation des piétons, notamment des personnes âgées et des personnes à mobilité

réduite (poussettes, handicapés...), il est demandé aux riverains dont les plantations empiètent sur le domaine public, de tailler celles-ci à l'aplomb des limites communales.

■ Déneigement

Les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir bordant leur propriété.

■ Recherche de familles d'accueil

Des Etats-Unis, des Pays-Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre d'Echanges Internationaux). Ils passent une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour le mois de janvier 2012, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Mariana, Julia et Benedikt.

Ils sont respectivement originaires du Brésil, d'Autriche et d'Allemagne, et âgés de 15 à 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, le cinéma, la natation, le football ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

Yves-François GARNIER

54 rue du 11 novembre

42100 Saint Etienne

02 77 42 14 51 ou 06 32 44 25 82



■ Croix Rouge

La Croix Rouge française est présente sur la commune avec son délégué, M Gérard ROCHE, en collaboration avec le CCAS et l'assistante sociale afin d'aider les familles en difficulté.

Ses actions :

- Initiation aux premiers secours (IPS) aux classes de CE2, CM1 et CM2
- Prévention des dangers domestiques aux classes de CP à CM
- Visite de personnes âgées à domicile, dans les hôpitaux, cliniques ou maisons de retraite
- Distribution de vêtements pour les enfants et adultes
- Aide aux enfants sur proposition d'assistante sociale ou CCAS, remise de nourriture (lait nourrissons, petits pots), produits d'hygiène
- Actions de soutien aux populations sinistrées
- Participation active au comité d'entraide du roannais par la distribution de colis alimentaires à l'épicerie sociale

Pour plus de renseignements ou rencontre avec le délégué, merci de contacter la mairie de Pouilly les Nonains au 04 77 66 83 75

■ Roannaise de l'Eau

La Roannaise de l'Eau entretient les dispositifs d'assainissement non collectif

La Roannaise de l'Eau intervient sur un territoire composé de 22 communes et d'une Communauté d'Agglomération dans trois compétences : l'eau, l'assainissement et l'assainissement non collectif.



Concernant ce dernier domaine d'intervention, le service public non collectif de la Roannaise de l'Eau a un rôle non seulement de contrôle et de conseil, mais aussi de vidange des fosses septiques et de traitement des

matières de vidange.

Après un état des lieux des 2 165 installations d'assainissement non collectif par le SPANC (Service Public pour l'Assainissement Non Collectif), il apparaît un manque d'entretien des fosses.

Pourquoi entretenir son installation d'assainissement non collectif ?

Des vidanges trop espacées dans le temps participent au colmatage de l'installation. Sa durée de vie en sera réduite, entraînant un investissement plus important pour changer cette installation alors devenue défectueuse. Ce risque peut être évité en vidangeant la fosse lorsque les boues atteignent 50% de sa hauteur totale.

La Roannaise de l'Eau propose un service d'entretien de ces installations. La vidange est proposée selon deux modalités :

- dans le cadre de deux campagnes annuelles (printemps et été)



- ponctuellement tout au long de l'année (le tarif est plus élevé)

Il est à noter qu'un service d'urgence existe pour répondre à certaines situations résultant le plus souvent de défaut d'entretien.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service d'entretien, il vous suffit de retourner un bon de commande à Roannaise de l'Eau, téléchargeable sur notre site internet : www.roannaise-de-leau.fr

(Téléchargements / Compétence Assainissement Non Collectif)

Roannaise de l'Eau
Service Assainissement Non Collectif
63 rue Jean Jaurès – BP 30215
42313 ROANNE Cedex

Téléphone : 04 77 68 98 06.

Courriel : contact@roannaise-de-leau.fr

(Le bon de commande est également disponible dans votre mairie).

Des tarifs attractifs

Ce service d'entretien permet ainsi aux usagers de bénéficier d'un tarif de groupe, lié à l'organisation de campagnes de vidanges organisées par secteur sur le territoire concerné. **L'économie financière réalisée est au minimum de 100 euros pour une installation par rapport à une demande individuelle faite à un prestataire.**

Exemple de coût pour l'entretien d'une installation comprenant une fosse toutes eaux de 3 m³ (avec filtre décolloïdeur intégré) un bac dégraisseur de 200 l et un filtre à sable, dans le cadre d'une campagne annuelle (entretien programmé - tarifs 2011) : 200 € HT, soit 211€ TTC (taux de TVA à 5,5%).

BATIMENT
INDUSTRIE TÉLÉSURVEILLANCE
AGENCEMENT DE MAGASINS
DÉPANNAGE

J.P. GUINAMAND

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

751, route d'Ouches Tél. 04 77 68 44 85
42155 Pouilly les Nonains Fax 04 77 68 76 22

Roanne Concept Immobilier

Votre agence immobilière de proximité

www.rci42.fr

Tel : 04 77 69 92 42

Bureau : 17 rue G. Ducarre 42 300 ROANNE
Siège : 154 Allée des Pothiers POUILLY LES NONAINS

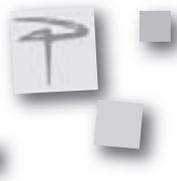
Christophe ECARD

Port : 06 40 12 44 24

Mail : rci42@orange.fr

Siret : 482 190 154 0013, Carte de Transaction n° 137 T,
Caisse de Garantie CEGH pour un montant de 110 000 €

Transactions, Conseils, Estimations...
Maisons, appartements, terrains, lotissements,
locaux commerciaux et industriels



Enfance Jeunesse

■ Centre de loisirs intercommunal

Afin de promouvoir les activités en faveur des enfants et des jeunes, la CCOR a signé un Contrat Éducatif Local (CEL) avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales de Roanne le 9 décembre 2008. Ce sont des contrats d'objectifs qui régissent sur une période de quatre ans les actions menées en faveur de la jeunesse et permettent de bénéficier d'aides financières de la CAF et d'autres partenaires.

Pour mener à bien ces projets et les développer, la CCOR a trois animateurs permanents :

- Une coordinatrice CEL et CEJ, responsable du secteur Jeunesse et directrice du centre de loisirs intercommunal 3-6 ans, Fabienne LEJARZA
- Une directrice du centre de loisirs intercommunal 6-11 ans, Catherine MARQUEZ
- Un animateur Jeunes, directeur du centre de loisirs intercommunal 11-18 ans, Sylvain BONNEFOY

✓ 3-6 ans

Accueil des enfants les mercredis à Lentigny et Renaison de 7h à 18h30. Chaque mois, des activités manuelles et des jeux sont proposés en lien avec un thème spécifique (janvier : "le bleu", février : "la vie en rose", mars : "les insectes", avril : "le chocolat")

✓ 3-18 ans

Les vacances d'hiver porteront sur "les arts du spectacle" du lundi 13 au vendredi 24 février. Les 3-6 ans auront la joie d'aller voir un spectacle dans le cadre du festival Jeunesse et les 6-11 ans participeront à un stage "cirque" accompagnés par la compagnie professionnelle "Cirque autour".

Camp de ski : les ados partiront à la montagne au Collet d'Alleverd, pour partager avec les jeunes de la communauté de communes du pays de la Pacaudière, les joies de la collectivité et de la neige.

Les vacances de printemps (du mardi 10 au vendredi 20 avril) permettront aux animateurs de proposer des activités sur le thème de la forêt.

Les vacances d'été (du 9 au 27 juillet et à partir du 27 août) feront voyager les enfants en Afrique...

Contacts

✓ Fabienne Léjarza

Tél : 04 77 66 86 68 - Port : 06 31 29 09 14
fabienne@ccor.fr

✓ Catherine Marquez

Tél : 04 77 66 27 55 - Port : 06 81 63 99 71
catherine@ccor.fr

✓ Sylvain Bonnefoy

Tél : 04 77 66 86 68 - Port : 06 45 73 65 12
sylvain@ccor.fr

✓ site : www.ccor.fr/pages/jeunesse

Vente de composteurs

■ Depuis le 15 octobre 2010, vous avez la possibilité d'acquérir votre composteur en bois auprès de la CCOR. Selon votre production de déchets organiques, optez pour le composteur 350 litres à 24 € ou 600 litres à 28 €. Accompagné de son bio-seau de 7 litres, vous aurez tout ce qu'il vous faut pour revaloriser vos restes de repas d'origine végétale, vos tontes, tailles... et parvenir à réaliser vous-même votre compost pour fertiliser votre jardin ou vos plantations.

Pour des conseils sur le compostage : 07 86 22 96 23 - Pour une commande de composteur : 04 77 66 93 95

Salon Coup'tiff

Coiffure mixte

Non stop vendredi et samedi
Possibilité à domicile le mardi

Rue des Monts de la Madeleine
POUILLY-LES-NONAINS

Tél. : 04 77 66 87 64

MEUBLES SALONS LITERIE



LE FAILLITAIRE

MEUBLES SALONS LITERIE SERIES ET INVENDUS NEUFS

LE COTEAU

04 77 23 59 05
(à côté de BUT)

Loisirs et création's

Le Club Loisirs & création's organisait les 26 et 27 novembre son exposition-vente comme depuis plusieurs années. Cette fois encore le succès était au rendez-vous.

De nombreux visiteurs sont venus nous rencontrer et demander des renseignements sur le fonctionnement de notre club ainsi que des explications sur diverses techniques de créations.

Ils ont pu découvrir de la broderie hardanger, un large choix de cartes pour toutes les occasions, du scrapbooking avec des minis albums, et beaucoup de réalisations pour Noël comme les boules en tissu, boules décorées d'écorce, les bonhommes de neige, des assiettes en verre peintes avec des encres de couleurs différentes, du home déco ...

Le club qui compte maintenant une trentaine d'adhérentes se réunit 2 fois par semaine : le lundi de 14h15 à 16h30 à la salle Paul Laurencery de Pouilly les



Nonains et le mercredi soir de 20h à 22h à St Martin de Boisy.

<http://loisirs.creations.over-blog.com/>

Enfance - Scolarité

La commission "enfance, scolarité et action sociale" est composée de six membres :

Membres élus :

Isabelle DEMEURE BESSON,
adjointe responsable de la commission
Catherine BAILBE-DAMUSEAU, Marylin BURNOT,
Anne-Laure DAVID, Philippe NEMOZ

Membre extérieur :

Véronique FILLION



Isabelle DEMEURE-BESSON, Marylin BURNOT,
Catherine BAILBE-DAMUSEAU, Philippe NEMOZ
Absentes : Anne-Laure DAVID, Véronique FILLION

Notre commission gère la crèche, les écoles, le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et celle du mercredi matin.

Nous élaborons le budget de ces différents services pour permettre leur bon fonctionnement.

Nous travaillons aussi sur les projets d'investissement, comme l'agrandissement de la crèche dont les travaux commenceront en début d'année, et l'aménagement de la cour de l'école élémentaire (suite à la décision de la commission sécurité d'interdire l'utilisation des jeux en place).

Nous participons aux réunions de conseil de crèche et des écoles.

Le travail le plus important est la gestion du personnel avec la mise en place et l'actualisation des emplois du temps, le remplacement des absences.

A titre d'information, voici quelques chiffres :

- La crèche représente en moyenne 218 heures de travail hebdomadaire.
- L'école maternelle : nous assurons 81 heures de travail hebdomadaire (heures d'assistance auprès des enseignantes, garderie périscolaires et entretien du bâtiment)
- L'école élémentaire : 41 heures hebdomadaires sont assurées (garderies périscolaires et entretien de l'école)
- Le restaurant scolaire : 46 heures hebdomadaires pour assurer 3 services (1 pour la maternelle et 2 pour l'élémentaire) et le ménage
- La garderie du mercredi matin : 5h30.

Une journée à la crèche

Il s'agit là d'une journée telle qu'elle peut se dérouler.
Mais ce qui nous guide dans la réalité, ce sont les rythmes de vie de l'enfant.



L'ACCUEIL (7h15-9h)

C'est un moment privilégié d'accueil qui peut néanmoins se faire à toute heure de la journée.

Pendant cette plage horaire, les parents et les membres de l'équipe, qui sont toutes des auxiliaires de puériculture diplômées d'Etat, se retrouvent et échangent en présence de l'enfant.

Les transmissions faites à ce moment précis, très importantes pour le bon déroulement de la journée, seront notées sur un cahier de consignes par le personnel (informations particulières, sommeil, repas, anecdotes, état médical).

En fonction de l'âge et du désir de chaque enfant, des jeux libres sont mis à leur disposition.

Lorsque l'accueil se termine, les enfants se retrouvent avec l'équipe autour d'un jus de fruits.



LE JEU (9h30-10h45)

Après avoir changé les enfants ou leur avoir proposé de passer aux toilettes, nous les couchons en fonction de leurs besoins.

Pour les autres, selon leurs souhaits et possibilités, plusieurs jeux ou activités peuvent être organisés en lien avec la sensibilité des personnes qui encadrent et les projets en cours : décoration des locaux, activités de Noël, fêtes traditionnelles, jardinage, découverte des métiers, recyclage, activités psychomotrices, ...



LE REPAS (10h45-12h30)

Après s'être lavé les mains, les enfants se retrouvent pour un moment convivial et privilégié autour d'un bon repas équilibré à base d'alimentation biologique en grande partie, les légumes de saison étant privilégiés.

A ce moment, chacun mange à son rythme en fonction du réveil de la sieste ou de sa faim.

Les enfants ont l'occasion de se servir seuls et d'apprécier les aliments avec leurs sens (toucher, odorat, goût, vue).

A la fin du repas, changes et déshabillage favorisent la relation individuelle avec l'adulte avant une éventuelle sieste.

Les enfants qui rentrent chez eux sont préparés au départ.





LE REPOS (12h30-14h)

En respectant les habitudes de chacun ("doudous", sucettes, objets particuliers, câlins, bercements, chansons, musique, préférences particulières), nous créons une ambiance calme et sécurisante en présence d'un adulte pour favoriser l'endormissement.

Les plus petits bébés, dont les horaires de repas et sommeil sont très souples, profitent du calme de la salle pour jouer et se ressourcer.



LE JEU (14h-16h)

Les enfants se réveillent à leur rythme, l'adulte s'adapte à leurs besoins (change, câlin,...).

Des jeux calmes (puzzles, lotos, jeux d'initiation, chants, lecture, ...) sont organisés en attendant le goûter ainsi que des jeux libres à l'extérieur.

Le goûter est servi à partir de 15h pour les plus grands et à la demande pour les plus petits.



Des goûters d'anniversaire sont organisés à la demande des parents qui apportent le gâteau festif. Ils peuvent participer à la fête.



LES "RETROUVAILLES" (16h-18h45)

Après le goûter, les enfants jouent spontanément ou à nouveau des activités calmes leur sont proposées : histoires, gommettes, dessins, jeux, découpages...

L'adulte présent répond ponctuellement aux demandes de chacun (changes...).

Les parents seront accueillis individuellement, les anecdotes et les informations échangées leur permettront de partager avec l'équipe le vécu de leur enfant à la crèche durant la journée écoulée.





École élémentaire

■ Je trie, tu tries, nous trions... Vous triez ?

Lundi 14 novembre, nous sommes allés visiter la déchèterie du Mardeloup. Zoé PICARD, animatrice à la CCOR, nous a accueillis avec l'école d'Ouches.

D'abord, Thierry nous a aidés à trier des déchets dans les containers. Dans le jaune, on met les emballages en plastique (seulement les flacons et les bouteilles), en carton et en métal. Dans le bleu, on place le papier (les journaux, les magazines...). Dans le vert, on met les objets en verre, sauf la vaisselle.

Ensuite, nous sommes allés voir les bennes dans la déchèterie. On a vu qu'il y a beaucoup de choses que l'on peut y apporter pour qu'elles soient recyclées : les déchets verts, le fer, les cartons, le plâtre, l'électroménager, le bois, les gravats, les piles, les produits toxiques... On peut aussi apporter les vêtements et les jouets dont on ne se sert plus.

Après la visite, on est allé faire des jeux sur le tri avec Zoé.

A l'école, on a installé un point tri pour que nos déchets soient recyclés et polluent moins la planète. Nous irons bientôt voir le centre d'enfouissement (la décharge) à Mably.

Alors surtout triez vos déchets car ils peuvent être transformés. Avec 27 bouteilles en plastique on peut faire un pull polaire !



Les CE2 de l'école élémentaire

La classe de CM1/CM2 a reçu les artisans messagers de la CAPEB (Confédération des Artisans et Professionnels d'Entreprises du Bâtiment) le lundi 7 novembre.

Le matin, les élèves ont participé activement à la construction d'une maison abordant ainsi tous les métiers et les étapes d'un tel projet. Ce fut l'occasion de s'essayer à la couverture de la toiture, à la fixation des descentes de toit, à la mise en place d'un siphon ou à la pose de parquet et de carrelage. L'après-midi, les enfants ont découvert avec un diaporama l'évolution de l'habitat et l'ensemble des métiers intervenant sur la construction d'une habitation. MM VIVIERE et PICARD "artisans messagers" ont répondu patiemment à toutes les questions de la classe et ont fait partager à tous la passion de leur métier.



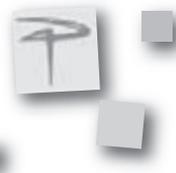
École maternelle

■ Cette année, les enfants sont partis à la découverte du monde tant par les divers spectacles proposés (le voyage du Père Noël, les contes du désert) que dans le cadre du décloisonnement : danse et chants, recettes typiques et étude de quelques animaux des différents continents vus en mai 2010 à Touroparc.

Ce voyage se terminera par la fête de fin d'année le samedi 25 juin : venez le finir avec nous !

Pour toute inscription pour la rentrée prochaine, contactez l'école au 04 77 66 87 11.





■ Bilan des chantiers pour l'année 2011

La petite rue de l'Église et la rue du 14 juillet ont bénéficié d'un réaménagement complet et de la réfection des réseaux eau, assainissement, EDF et éclairage. Toutefois, la commune a demandé à la Roannaise de l'eau la reprise des dégradations constatées sur la chaussée.

La chaussée chemin Verdier (partie Est) et rue de l'Épinglie a été reprise.

Le chemin de la Bergerie, la route Napoléon ainsi que l'allée de la Tuilerie ont bénéficié de réparations de type purges ou reprofilage.

Afin de limiter le risque d'inondation, une buse de diamètre 600 mm a été posée chemin de la Bigotière.



■ Modification de régime de priorité

La commission informe l'ensemble des habitants du changement de priorité au carrefour de la route de Saint Martin de Boisy et de l'allée de la Tuilerie. Ci-contre, le schéma permettant de visualiser la position des deux stops qui seront implantés et la matérialisation de l'axe des voies (en pointillés).



■ Projets pour l'année 2012

La commission réfléchit au programme de voirie : accompagnement de la réalisation du lotissement communal par la fermeture de la route de la Bûche, aménagement des espaces publics autour de la future crèche, mise en place de nouveaux cheminements piétons, sécurisation des routes et chemins existants.

Voici donc beaucoup de projets que nous devons approfondir pour obtenir des financements.

La commission vous souhaite une bonne année 2012

Naissances

Nino ROBIN	2 février
Enola MURARD	4 mars
Néa LOUDET	4 mars
Rose LEBRUN	11 mars
Noah GUILLIER	24 mars
Péroline PORTAILLER	5 avril
Lilou GUINET	14 avril
Timothé DUPUIS	1 ^{er} mai
Louise MANIGAUD	5 mai
Aaron SIGOGNE	31 mai
Sharlyne MESTRE	15 juillet
Eva BOURGEON	16 juillet
Line PARDON	19 juillet
Adrien DA COSTA	26 juillet
Garance COMBY	11 août
Tania THUILLIER	12 août
Charline RAMBAUD	13 sept
Justine LAROCHE	4 octobre
Kelvin AZA-GNANDJI	30 novembre
Clémie ROYER	3 décembre

Mariages

Fabrice AZA-GNANDJI et Natacha GNOGBO	5 mars
Christophe MANIGAUD et Anne WALLAYS	19 mars
Timothy MARCROFT et Lucile DELORME	30 avril
Maxime DUPUIS et Monika PROCYK	11 juin
Stéphane GENOUX et Maud LAPENDRIE	11 juin
Naathan CHALENDARD et Julie WEBER	9 juillet
Sébastien MAGNET et Sandrine FENECH	16 juillet

Décès

Francine DESPORTE veuve DEPALLE	6 mars
Antoine DUTON	4 mai
Raymond GALLET	9 mai
Michel ROUSSET	26 mai
Albert MAILLET	11 août
Elie TURC	13 août
Jean THERME	27 août
Benoît PERISSE	10 septembre
Yves DÉPALLE	27 septembre

La Vie Associative

Amicale du Personnel

■ Sortie au "Chat Botté"

Le samedi 10 décembre, les membres de l'amicale se sont retrouvés au restaurant cabaret "Le Chat Botté" à Roanne.

Autour d'un repas convivial, ils ont admiré le spectacle proposé par le personnel de cet établissement.



■ Soirée théâtre

Comme nous vous l'avions signalé dans les journaux de la région, la soirée théâtre de l'amicale avec les "Copains du Champala" aura lieu le samedi 28 janvier 2012 à 20h à la salle des fêtes.

Les places sont à réserver au 04 77 64 45 39 ou au 04 77 66 92 01.

Tarif : 8 €.

Elles sont à retirer, à la Gare du Tacot, lors de deux permanences, le samedi 14 et le samedi 21 janvier 2012 de 9h à 12h.

Programme:

"C'est pas l'envie qui manque" (René BURNOL)

"Soldes enfumées" (Anne BEUFFE)

"Chasser pour pêcher" (René BURNOL)

AEP Saint Martin

■ La partie de belote... à Saint Martin de Boisy

Samedi 26 novembre, 12 doublettes se sont rencontrées pour une soirée assez calme en somme.

Dédé et Simone remportaient le jambon, tandis que Rodolphe et André repartaient avec une bien belle volaille.



ADMR : l'Association du service à domicile

■ L'ADMR : Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

Nous mettons à votre disposition un éventail de services adaptés et individualisés comme les 300 communes du département de la Loire.

SERVICE FAMILLE

Apporte une aide et un soutien lors d'un événement familial.

SERVICE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

Par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, course, repas... mais aussi une présence et un soutien moral.

SERVICE QUALITE DE VIE

Une aide ponctuelle pour l'entretien du linge et de la maison

SERVICE TELEASSISTANCE

FILIEN ADMR qui relie les bénéficiaires 7 jours sur 7, 24 heures sur 24



Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réductions d'impôt.

Les responsables sont sur le terrain et répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux, créer des emplois locaux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Maison des services ADMR de Renaison 04 77 64 42 54

Pouilly les Nonains Mme TAILLIER 04 77 66 94 22

Vous pouvez visiter notre site Internet : <http://www.admr.org>

Fédération ADMR-Montrond les Bains : 04 77 36 16 99

Cercle Artistique Indigo

■ Le Cercle Artistique Indigo a rouvert ses portes en ce début de saison 2011/2012 après un très beau festival d'aquarelle "A ciel ouvert" dont c'était la 9^{ème} édition. Une fois de plus, la participation de peintres de haut niveau était importante puisqu'une quarantaine d'artistes animait ce festival et comblait le public par des toiles relevées de jeux et de couleurs d'une grande finesse.

Ce festival a connu des moments forts : des démonstrations en direct exécutées par Maryse DE MAY, l'invitée d'honneur "aux aquarelles émouvantes" et, pour la première fois, un invité roannais, Frank PERROT avec "ses études de nus à l'éclairage et au cadrage étonnants".

Une telle manifestation demande beaucoup de préparation, de présence sur le terrain et c'est pourquoi nous restons ouverts à toutes bonnes volontés (extérieures au club et sans obligation d'adhésion) voulant donner un peu de leur temps à l'organisation d'un tel rassemblement artistique.

Les activités ont repris depuis septembre dans la salle Paul Laurencery :

Le mardi de 14h à 18h pour toutes techniques et pour l'aquarelle

Le lundi de 16h30 à 18h pour les enfants

Le lundi de 18h à 20h pour les adultes

Une quarantaine d'adhérents s'y rend chaque semaine et c'est avec plaisir qu'ils se retrouvent pour s'adonner

en toute liberté à la peinture. Des expériences, des connaissances sont échangées et la motivation à progresser dans cet art est présente par le soutien et le savoir-faire de notre animatrice Jane COPPERE pour l'aquarelle et par Michel BRAILLON pour la peinture toutes techniques.

Parfois, le club se met au vert : s'il fait beau temps, les chevalets sont posés dans la campagne environnante, par exemple chez Hélène DEAL, autour de son bel étang pour peindre et faire une pause pique-nique. Bravo pour tous ces moments d'évasion, de détente, de goûters et repas partagés.

Le club se veut dynamique et convivial. Si vous avez un peu de temps, venez voir les toiles de ses adhérents exposées actuellement :

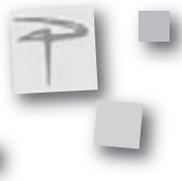
Hall de la mairie : Bernadette DESMOLLIS

Maison Médicale : Bernard GERPILLON

Bibliothèque : Marie-Hélène MOLINARO

Contact : ww.aquarelle-pouilly.com





St Léger - Pouilly - Section Basket-ball

■ Le groupe sportif Saint Léger/Pouilly Basket Club est reparti pour une nouvelle saison 2011/2012 avec dix équipes dont une en entente avec Saint Germain Lespinasse. Les équipes jeunes couvrent toutes les catégories d'âge, des babys aux cadets. L'apprentissage du basket se poursuit dans un environnement familial, chaleureux et convivial, mais néanmoins sportif grâce à un encadrement de qualité.



Les équipes seniors masculines, grâce à de nouveaux venus, ont gravi un échelon et essayerons une nouvelle fois de jouer les premiers rôles.

Trois personnalités du club ont été récemment mises à l'honneur par le Comité de la Loire de Basket. Il s'agit du président Laurent ALBERT, du vice-président Maurice MERMET et d'un entraîneur fidèle au club depuis son renouveau Bruno MERCIER. Ils ont tous les trois été médaillés pour services rendus à notre sport, le basket. Félicitations aux trois récipiendaires !

■ Bilan de la saison 2010-2011

✓ **Les babys** au nombre de 14 (20 en début de saison), ont participé à quatre plateaux tout au long de la saison. Encadrés par Marie Jo BARNAY et Axel GUYOT, nos jeunes pousses ont été très assidues aux entraînements. Leurs efforts ont été récompensés lors des plateaux avec médailles et diplômes. Bravo à tous et à leurs éducateurs Marie Jo et Axel.



✓ **Marie Jo et ses poussines** ont pour leur première année dans cette catégorie réalisé une saison en demi-teinte avec 7 victoires en 17 matchs. Un grand bravo à toutes les joueuses et un grand merci à Marie Jo pour son dévouement et sa gentillesse tout au long de la saison.

✓ Pour **les poussins 1^{ère} année**, entraînés et coachés par Stéphane, la saison est extrêmement positive avec 17 victoires sur 21 matchs disputés. Seulement 4 défaites dont 3 contre la Chorale de Roanne et une face au Coteau. Ces bons résultats sont le fruit du



travail lors des entraînements et surtout du bon jeu collectif pratiqué pendant les rencontres. Tous ont compris l'intérêt de jouer ensemble et cela les a bien motivés. Merci à tous les joueurs pour leur engagement constant tout au long de l'année et à leur coach Stéphane pour cette magnifique saison.

✓ **Sébastien et ses poussins 2^{ème} année** ont également joué les premiers rôles. Cette équipe engagée en "poussins confirmés" n'a



subi que 4 défaites sur la saison entière dont 3 contre Neulise notre "bête noire". Les rencontres ont été l'occasion de belles confrontations. Tous les joueurs ont pu s'exprimer dans un collectif bien huilé où chacun trouve sa place. La principale satisfaction est l'extraordinaire esprit de groupe qui caractérise cette équipe. Félicitations à tous et à leur entraîneur Sébastien cette belle réussite.

✓ **Les benjamins** dirigés par Jérôme ont eu une saison contrastée en alternant le bon et le moins bon. Avec 11 victoires et 9 défaites, le bilan global reste positif. Ce groupe, lorsqu'il pratique son meilleur basket, jeux collectif et défense stricte, fait jeu égal avec des équipes réputées plus fortes, mais il en faut peu pour gripper la mécanique et leur jeu peut se dégrader rapidement. Bravo à eux et à leur coach Gégé.

✓ Très belle saison **des minimes** dirigés par Bruno. Après une phase de brassage moyenne (3 victoires et 3 défaites), ils terminent 2^{ème} de leur championnat derrière Lentigny avec seulement 2 défaites. De très bons matchs avec un collectif qui se met en place et un groupe qui vit très bien ensemble. Reste à travailler le physique pour le passage en cadets qui sera un gros challenge pour la saison prochaine. Bravo à tous et merci à Bruno et Pascal qui se sont partagé le coaching.

✓ Objectif atteint pour les **seniors 1**, avec la montée en division supérieure. Un groupe qui a dû apprendre à se connaître puisque 6 nouveaux joueurs sont arrivés en début de saison. On retiendra surtout la magnifique fin de saison où l'équipe a su élever son jeu pour atteindre les demi-finales de la Loire. Battue avec les honneurs par le futur champion St Priest en Jarez. Félicitations et merci à toute l'équipe et à leur coach Arnaud.



✓ Pour les **seniors 2**, en l'absence de Philippe et Christophe blessés et malgré le renfort de nouveaux éléments, la saison a été plombée par le manque d'adresse. Elle est ponctuée d'une seule victoire sur un exploit de super Fernand face au Coteau.

✓ **Les anciens** obtiennent une honorable 3^{ème} place derrière deux équipes supérieures. Un déroulement de saison sportif mais surtout très convivial, chaque confrontation se terminant par un repas pour le plus grand plaisir des joueurs et des invités. En effet, les sponsors ont plusieurs fois honoré l'assemblée de leur présence.

L'année s'est clôturée par notre traditionnel "challenge Papalou", malgré l'absence de deux équipes et a vu la victoire de St Igny de Roche.

■ Activités 2011 / 2012

La saison a déjà bien débuté et nos équipes portent haut nos couleurs sur les parquets du département avec plus ou moins de réussite mais avec toujours autant d'envie et de sportivité.

Les problèmes d'effectif de l'équipe minimales ont été résolus par une entente avec le club de Saint Germain.

Si vous êtes intéressés par la pratique du basket, contactez-nous :

Tél : 04 77 66 83 82 ou 04 77 66 96 16

courriel: basketstlegerpouilly42155@gmail.com

site internet : <http://stlegerpouilly.viabasket.fr>

Outre les rencontres sportives, nous proposons diverses manifestations dont un **repas dansant** à la salle des fêtes de Pouilly les Nonains le 31 mars. Nous comptons sur votre présence.

Dans l'attente des manifestations à venir, le bureau tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de notre groupe sportif :

- Les parents qui sont toujours présents pour encourager leurs enfants lors des compétitions, et leur apporter du réconfort lors des matchs et des entraînements par l'organisation des goûters
- Tous les bénévoles présents à la table de marque, à l'arbitrage ou à la buvette
- Tous les sponsors qui apportent leur soutien financier ou matériel
- La CCOR et les maires de Saint Léger et Pouilly qui mettent à disposition les salles

Les membres vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012 et vous donnent rendez-vous à la salle de sport, pour partager un moment convivial et sportif.

Sportivement vôtre

BLETTERY
Gabriel

Entretien Espace vert Abattage
Dallage - Terrasse - Muret - Maçonnerie - Rénovation

Téléphone: 04 77 66 93 91 06 25 73 12 74 42155
POUILLY LES NONAINS

781 route du Pont - 42300 VILLEREST
Eric PAGE
SARL
TEL. 04 77 69 67 43 - TEL./FAX 04 77 69 69 09

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
TERRASSEMENTS - TRANSPORTS

CARRIERES
CONCASSAGE MOBILE
MATERIAUX RECYCLES

Horizon Pouilly les Nonains

■ De nouveaux horizons pour l'association Horizon ! L'association Horizon Pouilly œuvre depuis 2004 pour les habitants de M'Bagne en Mauritanie aux côtés d'Horizon Montgivray. Après une opération de collecte menée par les membres de l'association, un conteneur a pu être acheminé à destination pour satisfaire au mieux la population. Les tensions politiques actuelles dans ce pays ne permettent plus d'aller œuvrer sur place. L'association Horizon a décidé de suspendre momentanément ses actions dans cette région d'Afrique.

Suite à un reportage sur TV5, quelques membres de l'association ont été sensibilisés par un documentaire qui présentait Michèle MARTRES, une retraitée française partie s'installer à Madagascar pour fonder un orphelinat. Seule sa pension de retraite lui a permis de créer ce centre d'accueil. Elle le fait vivre au quotidien grâce à son courage et à son dévouement illimité pour ces jeunes malgaches.

Aussitôt Horizon Pouilly a pris contact avec l'association Zazakély qui gère cet orphelinat. Après plusieurs échanges grâce à internet, les membres d'Horizon

Pouilly ont pu rencontrer Michèle MARTRES qui séjournait en octobre dernier en France. Une association auvergnate "Marre-toi et Partage" aux Martres de Veyre, près de Clermont-Ferrand, a reçu la fondatrice de l'orphelinat. Lors de cette soirée, Michèle a présenté son quotidien, ses actions, ses projets et ses difficultés. Cette rencontre riche en émotions a permis de remettre un chèque de 2 000 €. L'association "Marre-toi et Partage" qui a invité Michèle, œuvre également pour cet orphelinat et quelques-uns de ses membres se sont déjà rendus sur place. Ce fut donc l'occasion d'échanger leurs impressions. Horizon Pouilly se tourne donc vers un autre horizon où une population en détresse a besoin d'aide et d'humanité.

A l'aube de cette nouvelle année, Horizon Pouilly adresse à tous les habitants de la commune, ses vœux de sérénité et de santé pour 2012.



Paroisse Sainte Madeleine

■ A ce jour, la Paroisse a inscrit 49 mariages pour l'été 2012. Les futurs mariés sont invités à s'inscrire un an à l'avance, en écrivant à M le Curé 64 place de la Barrière 42370 Renaison. Une confirmation écrite leur sera ensuite envoyée.

Le prochain calendrier des messes (comportant Pouilly) est à votre disposition à l'entrée de l'église. Il est aussi affiché sur le panneau extérieur devant la sacristie, à gauche du portail central. Ce calendrier couvre les 4 premiers mois de 2012. Les séances de catéchisme ont repris dans la salle proche du



presbytère de Pouilly (actuellement la crèche). Vous pouvez encore nous rejoindre avec vos enfants le mardi ou le vendredi à 17h.

Informations et contact : Mme Anne-Marie LEFORT
04 77 63 35 35

L'aumônerie de l'enseignement public réunit régulièrement les collégiens et lycéens de nos 14 villages à Renaison. Elle leur propose des rencontres à thème chaque mois et des pèlerinages à Lourdes, Taizé, JMJ... S'inscrire chaque année dès l'entrée en 6^e contacter le :
06 08 23 51 86.

SCHIAVAZZI
Enseignes

Enseignes - Sérigraphie
Impression numérique

Z.I. 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU
TEL. 04 77 71 78 06 - FAX. 04 77 70 00 37
www.schiavazzi.fr
compta.schiavazzi@wanadoo.fr

*Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale...*

Réalités
Bureau d'études

- Paysage
- Assainissement
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
- Urbanisme

Bureau d'études **RÉALITÉS**
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06

A.S.P.N Football

■ Début de saison encourageant pour les différentes équipes du club engagées dans leurs championnats respectifs.

Honneur tout d'abord à la première équipe féminine de l'histoire du club qui fait mieux que se défendre puisque les co-équipières d'Albane MURELLO ont remporté toutes leurs rencontres en championnat, et sont qualifiées pour les demi-finales de la coupe de la Loire. De plus, un nombreux public est présent pour les encourager. Bravo mesdemoiselles et continuez de faire rêver les garçons !

L'équipe fanion revenue en 1^{ère} division du roannais après plusieurs saisons passées en district se comporte bien également avec 5 victoires et 2 défaites en championnat, et toujours en course pour la coupe du roannais. Seule ombre au tableau, les 2 défaites sont sur notre terrain fétiche ...

Les réservistes sont eux un peu plus en difficulté, avec un manque offensif notamment, mais Fred LAN et David THIVEND vont tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé, le maintien.

Chez les jeunes, on retrouve avec plaisir cette saison 2 équipes U11 (une en honneur et une en promotion). Des bons résultats sont enregistrés sur les différents plateaux grâce au travail effectué par les responsables Christian PAIRE, Gilles BAIN et le talentueux Vincent SIMONIN.

En catégorie U7 et U9, deux jeunes éducateurs Julien MONTET et Bouziane GORINE viennent épauler Roland PICARD et Jacques CLEMENT lors des entraînements et des plateaux. Là aussi, les enfants offrent de belles prestations. A noter, et nous les remercions, que certains



parents n'hésitent pas à donner la main aux coachs, geste fort apprécié.

Le club compte cette année 144 licenciés, ce qui est très encourageant pour l'avenir.

Au-delà des résultats, nous voulons par ces quelques lignes remercier l'ami du club Philippe ECARD qui a permis à l'ASP.N de mettre en place, autour du terrain honneur, sept nouveaux panneaux publicitaires. Par son travail, Philippe apporte au club une aide précieuse. Afin de remercier tous les sponsors, le président Patrick MOUTET et son équipe dirigeante les avaient conviés à une soirée autour d'un apéritif dînatoire. Dommage que beaucoup n'aient pas répondu à l'invitation, mais cela fut tout de même fort sympathique.

Merci également à Cédric CHAMOUSSET ("le Faillitaire") qui vient d'offrir un nouveau jeu de maillots pour les U11.

Le club a vendu des survêtements à la plupart de ses licenciés. Merci également au sponsor qui participe au financement avec le club.

Le président, les dirigeants, entraîneurs et joueurs vous souhaitent à tous une excellente année 2012.



Poker family club

■ Président : MICHAUD David
Vice-président : BRIANCON Jean-Philippe
Secrétaire : MICHAUD Nathalie
Trésorière : BLANCHON Renée



Le club de poker "poker family club" qui est né à la rentrée 2011 a pour but de rassembler des passionnés de ce jeu dit "le texas holdem poker".

Le club organise régulièrement des parties amicales avec initiation, des tournois pour joueurs confirmés

ou pas, le tout dans une bonne ambiance. Le premier tournoi a eu lieu le 31 octobre. Il a connu une vraie réussite avec 23 inscrits.

L'avantage d'être membre du poker family club est de bénéficier du prêt de matériel (mallette de jetons de poker avec valeurs, table de poker, cartes, tapis). L'adhérent ne paie pas l'inscription lors des tournois organisés par le poker family club et reçoit des invitations pour des parties amicales ou d'initiation où la convivialité est l'atout majeur.

Adhésion annuelle : adultes : 20 euros

moins de 18 ans : 10 euros

Renseignements : 04 77 64 19 12 ou 06 29 37 23 72

Un tournoi sera organisé en février 2012, un concours de pétanque en mai ou juin 2012, une journée découverte du poker (date à fixer), et un tournoi en avril, mai ou juin.



Gym danse



■ **Les adultes se mettent au hip hop !** L'association gym-danse a repris son activité au mois de septembre avec une nouveauté cette année, la mise en place d'un cours de hip hop pour adultes débutants. Gaëlle, une des participantes, nous livre ses impressions sur ce premier trimestre de

cours :

Le cours est-il accessible à tout le monde ?

- Oui, même pour quelqu'un qui n'a jamais fait de la danse.

Faut-il être sportif ?

- Oui un peu tout de même, il ne faut pas souffrir de douleurs !

Est-il difficile de retenir les chorégraphies proposées ?

- Non ! L'animateur découpe et décompose et après on reproduit. Il est vrai que ça fait travailler la mémoire !

Comment se déroule un cours ?

- Tout d'abord on s'échauffe. Ensuite on fait la chorégraphie, puis on apprend de nouvelles figures qu'on intégrera à la chorégraphie, si ça fonctionne pour tout le monde.

Pourquoi tu as choisi de faire du hip hop ?

- Depuis 4 ans je voyais mes filles suivre les cours et j'avais très envie d'essayer. Jusqu'à cette année, il n'y avait pas assez de "partants".

Combien êtes-vous ?

- Une petite dizaine ! Beaucoup sont mères de famille et ont leurs enfants qui font du hip hop à Pouilly.

Que dirais-tu aux personnes qui hésitent à se lancer ?

- Qu'il faut oser ! C'est un sport qui fait fonctionner tous les muscles et qui exerce la mémoire. L'ambiance est de plus très chaleureuse.

Si vous souhaitez essayer le hip hop vous pouvez rejoindre le groupe en ce début d'année. Le cours a lieu le jeudi de 19h à 20h.

Info repas dansant : L'association vous propose de nouveau de participer à un repas dansant. Il aura lieu le 12 février.

✓ Renseignements et inscriptions auprès de Nadine CORNELOUP : 04 77 66 85 75



Sou des écoles

■ 253 coureurs de tout âge ont participé à la corrida de Noël 2011 ! Cette course à pied organisée par le sou des écoles a accueilli 120 enfants et 133 adultes. Cette année encore, c'est Philippe CHARASSE qui remporte l'épreuve chez les hommes. La victoire revient à Diane WOLF chez les femmes.

Conjointement à la course se déroulait le marché de Noël. Les enfants des deux écoles avaient confectionné avec leurs enseignants de nombreux objets décoratifs. Les parents étaient mobilisés pour la fabrication de couronnes de Noël qui ont remporté un beau succès et pour toute l'animation du marché et de la course.

Les bénéfices de cette manifestation sont entièrement reversés aux écoles pour le financement de différents projets.

En 2012, nous vous convions à d'autres manifestations :

- ✓ L'après-midi jeux en bois et de société, le 29 janvier
- ✓ Le repas entre parents d'élèves et enfants, le 24 mars
- ✓ La marche, le 15 avril
- ✓ Le concours de pétanque, le 3 juin
- ✓ La fête de l'école, le 30 juin

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos manifestations au profit de nos enfants, et vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.



Tennis de table

■ La traditionnelle soirée "tarot-tripes" du club de tennis de table a eu lieu samedi 19 novembre à la salle Paul Laurencery.

Le tournoi s'est déroulé en trois manches de huit parties chacune.

Victoire de Jean-Yves MACHILLOT avec plus de 1 400 points... Bravo aussi à David ZERBINI et Bernard LEONARSKI pour leur 2^{ème} et 3^{ème} place.

Quant à la cuillère de bois, elle est revenue à Dédé CHETAIL.



Bibliothèque



■ Depuis peu la bibliothèque a le plaisir d'exposer quelques toiles prêtées par nos amis les peintres du Cercle Artistique Indigo, toiles qui égayaient agréablement les murs.

Nous nous efforçons d'avoir toujours le meilleur choix possible de romans, de documentaires ou de BD pour satisfaire tous nos lecteurs.

Nos heures d'ouverture restent les mêmes :

Les mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Venez nombreux nous rendre visite.

Club "Le temps de vivre"

■ Jeudi 8 décembre, une surprise attendait les membres du club à la salle Paul Laurencery, concoctée par leur président Lucien MONDIERE.

Grâce à ses nouveaux talents en informatique, il avait préparé un diaporama retraçant la vie du club au fil des années.

Dans une ambiance conviviale, c'est avec plaisir que les membres ont visionné la centaine de photos proposée.



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BATIMENT
CHAUFFAGE**



thierry Aupol

17, impasse des Jardins
42153 RIORGES

Portable 06 07 05 23 62
Tél. 04 77 67 72 21
Fax 04 77 67 72 23



**Fromage
de Boisy**

un fromage fabriqué au lait cru

Gaec de Boisy

654 route Napoléon

42155 Pouilly les Nonains

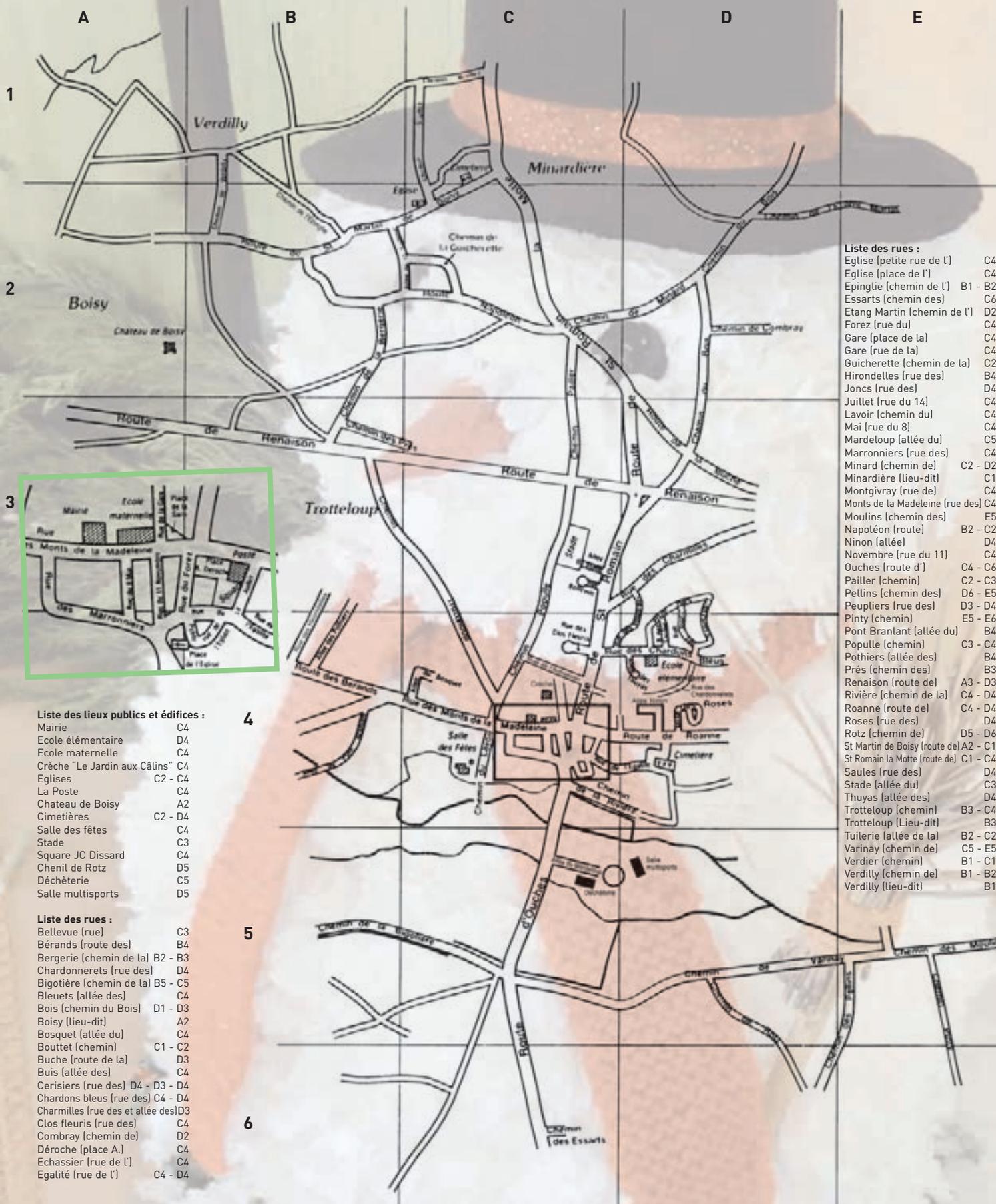
Tél. 04 77 66 85 31

Ouverture du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h

Vente de caissettes de porc

Plan de Pouilly les Nonains



Liste des rues :

Eglise (petite rue de l')	C4
Eglise (place de l')	C4
Epinglie (chemin de l')	B1 - B2
Essarts (chemin des)	C6
Etang Martin (chemin de l')	D2
Forez (rue du)	C4
Gare (place de la)	C4
Gare (rue de la)	C4
Guicherette (chemin de la)	C2
Hirondelles (rue des)	B4
Joncs (rue des)	D4
Juillet (rue du 14)	C4
Lavoir (chemin du)	C4
Mai (rue du 8)	C4
Mardeloup (allée du)	C5
Marronniers (rue des)	C4
Minard (chemin de)	C2 - D2
Minardière (lieu-dit)	C1
Montgivray (rue de)	C4
Monts de la Madeleine (rue des)	C4
Moulines (chemin des)	E5
Napoléon (route)	B2 - C2
Ninon (allée)	D4
Novembre (rue du 11)	C4
Ouches (route d')	C4 - C6
Paillet (chemin)	C2 - E3
Pellins (chemin des)	D6 - E5
Peupliers (rue des)	D3 - D4
Pinty (chemin)	E5 - E6
Pont Branlant (allée du)	B4
Populte (chemin)	C3 - C4
Pothiers (allée des)	B4
Prés (chemin des)	B3
Renaison (route de)	A3 - D3
Rivière (chemin de la)	C4 - D4
Roanne (route de)	C4 - D4
Roses (rue des)	D4
Rotz (chemin de)	D5 - D6
St Martin de Bois (route de)	A2 - C1
St Romain la Motte (route de)	C1 - C4
Saules (rue des)	D4
Stade (allée du)	C3
Thuyas (allée des)	D4
Trotteloup (chemin)	B3 - C4
Trotteloup (Lieu-dit)	B3
Tuilerie (allée de la)	B2 - C2
Varinay (chemin de)	C5 - E5
Verdier (chemin)	B1 - C1
Verdilly (chemin de)	B1 - B2
Verdilly (lieu-dit)	B1

Liste des lieux publics et édifices :

Mairie	C4
Ecole élémentaire	D4
Ecole maternelle	C4
Crèche "Le Jardin aux Câtins"	C4
Eglises	C2 - C4
La Poste	C4
Chateau de Bois	A2
Cimetières	C2 - D4
Salle des fêtes	C4
Stade	C3
Square JC Dissard	C4
Chenil de Rotz	D5
Déchèterie	C5
Salle multisports	D5

Liste des rues :

Bellevue (rue)	C3
Bérands (route des)	B4
Bergerie (chemin de la)	B2 - B3
Chardonnerets (rue des)	D4
Bigotière (chemin de la)	B5 - C5
Bleuets (allée des)	C4
Bois (chemin du Bois)	D1 - D3
Boisy (lieu-dit)	A2
Bosquet (allée du)	C4
Bouttet (chemin)	C1 - C2
Buche (route de la)	D3
Buis (allée des)	C4
Cerisiers (rue des)	D4 - D3 - D4
Chardons bleus (rue des)	C4 - D4
Charmilles (rue des et allée des)	D3
Clos fleuris (rue des)	C4
Combray (chemin de)	D2
Déroche (place A.)	C4
Echassier (rue de l')	C4
Egalité (rue de l')	C4 - D4

